

Dans le cadre de la préparation de la rentrée scolaire 2023, vous trouverez ci-dessous, le calendrier des opérations annuelles relatives à l'évolution de l'offre de formation, les numéros des annexes correspondant aux différents dispositifs et les coordonnées des référents académiques qui pourront vous accompagner dans votre réflexion et dans la constitution de vos dossiers. Toute évolution (ouverture ou fermeture) des dispositifs indiqués ci-dessous devra faire l'objet d'un dépôt de dossier auprès du service de la DOS1.

Pour les dispositifs nécessitant une expertise académique, avant de déposer un dossier auprès du service de la DOS1, les établissements devront d'abord prendre l'attache des corps d'inspection ou des référents académiques, pour évaluer l'opportunité du projet (notamment pour les CPGE, la voie technologique et les enseignements de spécialité pour lesquels les référents académiques devront obligatoirement être consultés en amont du dépôt du dossier).

Après étude des dossiers, les propositions retenues seront présentées aux instances académiques de janvier 2023. Chaque établissement ayant déposé un projet, sera ensuite informé de la décision retenue.

Dispositifs nécessitant une expertise académique (avec accord préalable des référents académiques)

Dispositifs	Collèges / Lycées	Référents académiques	Dossiers	Traitement des dossiers
CPGE et classe préparant au DCG (Annexe 2A)	Lycées	Xavier PANNECOUCKE , DRESRI : delegue-esri@ac-normandie.fr Stéphane PRIGENT , doyen des IA-IPR : stephane.prigent@ac-normandie.fr Jean-Louis PICOT , doyen des IA-IPR : jean-louis.picot@ac-normandie.fr	<i>Aucun dossier n'est à constituer avant contact avec les référents académiques</i> <i>Date limite de prise de contact : 10 juin 2022</i>	
Voie technologique et enseignements de spécialité (voie technologique) (Annexe 3A et B)	Lycées	Éric GARNIER , DRAFPIC : eric.garnier@ac-normandie.fr Stéphane PRIGENT , doyen des IA-IPR : stephane.prigent@ac-normandie.fr Jean-Louis PICOT , doyen des IA-IPR : jean-louis.picot@ac-normandie.fr	<i>Constitution des dossiers</i> Annexe 3B <i>Date de retour des dossiers</i> 30 juin 2022	Juillet-Novembre 2022 : expertise des projets par les services académiques et les corps d'inspection Décembre 2022 : présentation au COPIL académique



Dispositifs	Collèges / Lycées	Référents académiques	Dossiers	Traitement des dossiers
Enseignements de spécialité et enseignements optionnels artistiques (voie générale) (Annexe 4)	Lycées	Stéphane PRIGENT , doyen des IA-IPR : stephane.prigent@ac-normandie.fr Jean-Louis PICOT , doyen des IA-IPR : jean-louis.picot@ac-normandie.fr	<u>Constitution des dossiers</u> Dossier de présentation du projet + Annexe 4 <u>Date de retour des dossiers</u> 30 septembre 2022	Octobre-Décembre 2022 : expertise des projets par les services académiques et les corps d'inspection, ainsi que la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) pour les enseignements Danse, Théâtre et Cinéma Audiovisuel Décembre 2022 : présentation au COPIL académique

Autres dispositifs nécessitant une expertise académique

Dispositifs	Collèges / Lycées	Référents académiques	Dossiers	Traitement des dossiers
Sections sportives scolaires (Annexe 5A, 5B, 5C et 5D)	Collèges Lycées	Sophie GARNIER , IA-IPR EPS : sophie.garnier@ac-normandie.fr Pascal KOGUT , IA-IPR EPS : pascal.kogut@ac-normandie.fr	<u>Constitution des dossiers</u> Pour une création : Annexe 5C et Annexe 5D Pour un renouvellement ou une fermeture : Annexe 5B (et Annexe 5D si la convention est arrivée à échéance) <u>Date de retour des dossiers</u> 19 septembre 2022	Septembre-October 2022 : expertise des projets par les services académiques et les corps d'inspection Décembre 2022 : présentation au COPIL académique, présentation à la commission académique des sections sportives
Sections d'excellence sportive (Annexe 6A, 6B et 6C)	Collèges Lycées	Sophie GARNIER , IA-IPR EPS : sophie.garnier@ac-normandie.fr Pascal KOGUT , IA-IPR EPS : pascal.kogut@ac-normandie.fr	<u>Constitution des dossiers</u> Annexe 6B et Annexe 6C <u>Date de retour des dossiers</u> 19 septembre 2022	Septembre-October 2022 : expertise des projets par les services académiques et les corps d'inspection Décembre 2022 : présentation au COPIL académique, présentation à la commission académique des sections sportives
Classes à horaires aménagés (Annexe 7A et 7B)	Collèges	François MARZELLE , IA-IPR d'éducation musicale : francois.marzelle1@ac-normandie.fr François VIROT , IA-IPR d'éducation musicale : francois.virot@ac-normandie.fr	<u>Constitution des dossiers</u> Dossier de présentation du projet + Annexe 7B <u>Date de retour des dossiers</u> 19 septembre 2022	Septembre-Décembre 2022 : expertise des projets par les services académiques, les corps d'inspection et la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) Décembre 2022 : présentation au COPIL académique



Dispositifs	Collèges / Lycées	Référents académiques	Dossiers	Traitement des dossiers
SELO, Langues vivantes (Annexe 8A et 8B)	Lycées	Jean-Louis PICOT , coordonnateur académique des langues vivantes : jean-louis.picot@ac-normandie.fr	<u>Constitution des dossiers</u> Dossier de présentation du projet + Annexe 8B <u>Date de retour des dossiers</u> 30 septembre 2022	Octobre-Novembre 2022 : expertise des projets par les services académiques et les corps d'inspection Décembre 2022 : présentation au COPIL académique, présentation à la commission des langues vivantes
Langues vivantes, sections bi-langues, LCE (Annexe 8C et 8D)	Collèges	Jean-Louis PICOT , coordonnateur académique des langues vivantes : jean-louis.picot@ac-normandie.fr	<u>Constitution des dossiers</u> Dossier de présentation du projet + Annexe 8D <u>Date de retour des dossiers</u> 30 septembre 2022	Octobre-Novembre 2022 : expertise des projets par les services académiques et les corps d'inspection Décembre 2022 : présentation au COPIL académique, présentation à la commission académique des langues vivantes

Dispositifs et enseignements relevant de l'autonomie des établissements (Annexe 9A).

Dispositifs	Collèges / lycées	
Enseignements facultatifs ou optionnels (exceptés les langues vivantes et les enseignements artistiques)	Collèges - Lycées	Annexe 9B (pour les lycées) ou Annexe 9C (pour les collèges) à compléter pour déclarer toutes modifications liées à ces dispositifs et enseignements, et à retourner au plus tard pour le 21 octobre 2022 .
DNL hors SELO (Réfèrent académique : Jean-Louis PICOT)	Lycées	